



**COLLEGE
INTERNATIONAL
DE L'ESPLANADE**

Affaire suivie par :

Aline GRASSER-GANTZER
secrétariat de scolarité
admission.cies@ac-strasbourg.fr
03 88 45 33 50

Strasbourg, le 24 juin 2024

Dominique CAMINADE, principale

A

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs des écoles élémentaires et primaires publiques,
s/c de mesdames les inspectrices et messieurs les inspecteurs de l'Éducation nationale chargés de circonscription d'enseignement du 1er degré du Bas-Rhin
Mesdames les principales et messieurs les principaux de collège

Objet : Informations concernant l'admission en sections internationales au collège International de l'Esplanade

Chères Collègues, Chers Collègues,

La 2^e campagne de pré-inscription à une admission en Section Internationale pour la rentrée 2024 est ouverte jusqu'au 10 juillet 2024. Je me permets donc de vous adresser personnellement les modalités de candidature pour l'admission en Sections Internationales au sein du collège International de l'Esplanade.

Attention, cette 2^e campagne ne constitue pas un rattrapage pour les élèves ayant présenté les tests en mars et ayant échoué.

Pour mémoire, il est possible de candidater sur les sections et les niveaux suivants :

- 6e et 5e pour la Section Internationale de Langue Arabe
- 6e, 5e, 4e, pour la Section Internationale Anglaise
- 6e, 5e, 4e, 3e pour la Section Internationale Espagnole
- 6e, 5e, 3e pour la Section Internationale Italienne

L'accès au formulaire de pré-inscription est disponible en ligne jusqu'au 10 juillet 2024 minuit sur notre site :

<https://col-esplanade-strasbourg.site.ac-strasbourg.fr/2024/05/13/candidatures-a-lentree-en-sections-internationales/>

Les candidats doivent présenter les tests d'admissions qui se dérouleront en deux temps :

-1 : une épreuve écrite d'une durée d'une heure :

L'épreuve écrite permet de sanctionner le **niveau d'expression et de compréhension à l'écrit du candidat.**

A l'issue de l'épreuve écrite, les candidats ayant obtenu des résultats à hauteur ou au-delà du niveau attendu seront convoqués pour une épreuve orale. Les autres candidats ne pourront prétendre à l'admission en section internationale.

-2 : une épreuve orale d'une durée de 15 min environ :

L'épreuve orale permet de sanctionner le niveau **d'expression et de compréhension orales du candidat.**

Un test de positionnement non discriminant pourra être proposé au candidat pour vérifier son niveau de français, afin de lui apporter, le cas échéant, l'aide adéquate pour l'apprentissage de la langue française via le cours de Français Langue Etrangère ou Français Langue de Scolarisation.

L'inscription aux tests s'effectue en ligne. Le lien internet renvoyant au formulaire est disponible sur notre site internet :

<https://col-esplanade-strasbourg.site.ac-strasbourg.fr/les-sections-internationales/candidatures-a-lentree-en-sections-internationales/>

Les convocations et les résultats seront envoyées aux familles **EXCLUSIVEMENT** par mail.

La mesure VIGIPIRATE étant au niveau le plus élevé « Urgence attentat », nous ne proposerons pas de réunions d'information pour les parents, notre site internet sera mis à jour régulièrement.

Mme Grasser-Gantzer, assistante de direction, reste à votre disposition pour répondre par vos questions au téléphone (03.88.45.33.50 poste secrétariat de scolarité) ou par mail (admission.cies@ac-strasbourg.fr)

Avec mes salutations les plus cordiales,

Dominique CAMINADE, principale

